



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

LUNDI 06 MAI 2024 À 19H30

Temps d'échange entre les habitants et les élus de 19h00 à 19h30

Affiché le jeudi 2 mai 2024

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mars 2024
1	Validation du devis OP ELEC pour les travaux de remplacement de l'éclairage du stade Jean-Louis RIVOIRE
2	Travaux supplémentaires – Enfouissement réseau ORANGE à l'Aubressin
3	Budget communal 2024 - Décision modificative n°1
4	Instauration d'une redevance de nettoyage pour les dépôts sauvages
5	Adhésion au groupement d'achat d'électricité TE38 pour la période 2026-2028
6	Boulangerie Fayard - Exonération de loyer
7	Attribution d'une subvention à l'association « À la vie, accompagner les vivants »
8	Attribution d'une subvention à « Association des 3 Vallées »
9	Personnel Communal – Création d'un emploi d'Adjoint Technique
10	Personnel Communal – Création des emplois d'été
11	CR des décisions prises par Madame la Maire
12	Acquisition d'un fonds de commerce sur vente aux enchères Comptoir de Campagne

